

Réserves de pêche de Lozère (agrées par arrêté préfectoral)

BASSINS VERSANTS	RIVIERES	LONG.	COMMUNES	LIEU DIT	LIMITE AMONT	LIMITE AVAL
ALLIER - CHAPEAUROUX	LE CHAPEAUROUX	2200	ARZENC DE RANDON + ESTABLES		La Source	Confluent du Gué des Arros
	LE CHAPEAUROUX	500	ARZENC DE RANDON		100 m en aval du Pont de l'Iraldès	20 m en amont confluent avec les Mattes
	LE LEVERS	1250	ARZENC DE RANDON		La Source	Confluent avec le Chapeauroux
	LE GUE DES ARROS	1100	ARZENC DE RANDON		Le domaine de l'Iraldès	Confluent avec le Chapeauroux
	LES MATTES	1600	ARZENC DE RANDON		La Source	Confluent avec le Chapeauroux
	LE CHAPEAUROUX	600	ST JEAN LA FOUILLOUSE - PIERREFICHE		Digue du Moulin de Serres	Pont de Serres
	LE CHAPEAUROUX	150	AUROUX		Dérivation du Chapeauroux vers Naussac	150 mètres en aval
	LE CHAPEAUROUX	850	ST BONNET DE MONTAUROUX		Parcelle 867	Pont de St Bonnet de Montauroux
	L'ALLIER	800	CHASSERADES		Pont de Chabaliéret	Pont du Bon Dieu
	L'ALLIER	680	LA BASTIDE		La digue de Sahut	Viaduc SNCF
	LA CLAMOUSE	400	CHAUDEYRAC		Pont de Clamouze	Pont des Combes
	LE MAZIMBERT	800	GRANDRIEU		Parcelle 39	Pont de D 985
	LE MAS IMBERT	600	ST SAUVEUR DE GINESTOUX		Sur 600 m en amont du Pont de la Barraque de la Motte (RD 985)	
	LE MALRIEU	100	CHATEAUNEUF-DE-RANDON		D 988	Confluence Chapeauroux
	L'ALLIER	100	LANGOGNE - PRADELLES		50 m de part et d'autre du mur du Barrage de Naussac II + canal dérivation	
	LE DONOZAU	800	LANGOGNE - NAUSSAC		Barrage de Naussac	Confluence avec l'Allier
	LE GRANDRIEU	580	GRANDRIEU		Sur 580 m à l'aval de la confluence avec le ruisseau des Chazes	
	LE BERTHALDES	1500	ST PAUL LE FROID		Confluence avec le Ru des Bouviers	Confluence avec le Ru de la Passibe
	LE LAC DE NAUSSAC	200	NAUSSAC		200 m en amont du mur du Barrage de Naussac I	
	LE PLAN D'EAU DU MAS D'ARMAND		LANGOGNE		Réserve ornithologique (côté ferme agricole) du 20/02 au 15/06	
LE PLAN D'EAU DU MAS D'ARMAND	20	NAUSSAC		20 m sur la queue de retenue du plan d'eau		
ALTIER-CHASSEZAC	LE LAC DE VILLEFORT	100	VILLEFORT		50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	LE LAC DE VILLEFORT	100	POURCHARESSSES		50 m de part et d'autre du déversoir de la Palhères	
	LE LAC DE VILLEFORT	200	VILLEFORT		100 m de part et d'autre de la Pisciculture du Lac	
	LA BORNE	200	PIED DE BORNE		sur 200 m en aval de la Centrale EDF	
	LE LAC DE ROUJANEL	100	PIED DE BORNE		50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	LE LAC DU RACHAS	100	PREVENCHERES		50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	LE LAC DE PIED DE BORNE	100	PIED DE BORNE		50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	LA ROUVIERE	750	ALTIER		Ravin des Avaladous	Confluence Altier
	LE MALANECHÉ	650	ALTIER		Valat de Coumbe del Bouze	Confluence Altier
	L'ALTIER	400	PREVENCHERES - PIED DE BORNE		Sur 400 m en amont du pont de La Viale	
GARDONS	L'ALTIER	600	ALTIER		Confluence ru de La Rouvière	Confluence ru de Malanéché
	LA PALHERE	1500	POURCHARESSSES		Pont de la RD 66	Route du hameau de Costeillades
	GARDON DE STE CROIX	700	STE CROIX V.F.		Dans la traversée du village de Ste-Croix, entre les 2 ponts	
	GARDON DE MIALET	3000	ST ETIENNE V.F.		Confluent des Gardons de St Germain et Ste Croix	
	LE THERONNEL	1750	ST ETIENNE V.F.		Sur la totalité de son cours	Valat de Cabrespic
	LE RU DU CREMAT	2000	MOISSAC V.F. - ST ETIENNE V.F.		Sur la totalité de son cours	
	LA DREILIEUDE	3000	VIALAS		Sa Source	Confluence avec le Rieurtort
	LE BAYARD	2200	VIALAS		Sa Source	Confluence avec la Gourdouze
	LA GOURDOUZE	1100	VIALAS		Pont de la D 37 (Route du haut - Les Hortals)	Confluence avec le Luech
	LE LUECH	2000	ST MAURICE DE VENTALON		Sa Source	Pont du Massufret
LOT - COLAGNE	LA TARTARONNE	500	ESTABLES		350 m en amont Pont d'Estables D 3 + Béal	150 m en aval du Pont d'Estables D3
	LE BRAMONT	800	ST ETIENNE DU VALDONNEZ		Pont submersible	Pont Rouge D 25
	LE LAC DE GANIVET	200	RIBENNES		50 m en amont du mur du Barrage	150 m en aval du mur du Barrage
	LE LAC DU MOULINET	100	LE BUISSON		50 m de part et d'autre du mur du Barrage	
	LE LAC DE CHARPAL	100	RIEURTORT DE RANDON		50 m de part et d'autre du Barrage	
	LA CRUEIZE	250	LE BUISSON - STE COLOMBE PEYRE		Pont de la Védrielle	Propriété de M. Cayrel Jean Claude
	LA FELGEVRE	400	ST GERMAIN DU TEIL - LE MONASTIER		Cascade des Londres	Propriété de M. Gély Denis
	LE SAINT SATURNIN	400	BANASSAC - ST SATURNIN		Confluence avec le valat de Valens	Confluence avec valat en rive droite
	L'URUGNE	550	LA CANOURGUE		De la Place Jeanne d'Arc	Pont de la Doublette
	LE RU DE BONNECOMBE	400	LES SALCES		L'امت de l'Étang de Bonnecombe	
TARN - JONTE	L'AMOUROUX	600	LES BONDONS		Propriété de Mr Pradelles Jacques	Pont des Badioux
	LE COULAGNET	1250	MONTRODAT- MARVEJOLS		Sur 1 250 m en aval de la digue de Mr Rousset	
	RU DE LA VALETTE	1200	ALLENC - ST JULIEN TOURNEL		Limite propriété du Villaret	Pont de Bassy
	RU D'ALLENC	150	ALLENC		Sur 150 m en amont du Pont du Mazel	
	RU D'ALLENC	850	ALLENC		Sur 850 m en aval de la confluence avec le ruisseau du Bourdaric	
	LE LOT	400	BARJAC		Passage à gué	Ancienne passerelle au droit des Ets Mialanes
	LE LOT	400	BARJAC - CULTURES		100 m en aval du Pont du Villaret	Limite propriété Fédération de Pêche
	LE LOT	150	CHANAC		Prise d'eau et restitution de la digue du Moulin Grand (passe à poissons)	
	L'URUGNE	3000	LA CANOURGUE		Résurgence	Rejet de la Pisciculture de Trémoulis
	LA CRUEIZE	900	ST SAUVEUR DE PEYRE - LE BUISSON		De part et d'autre du pont d'Andaniols	
BES - TRUYERE	LA GAZELLE	800	PRINSUEJOLS		D 73	500 m avant confluence Cruéize
	LA NIZE (ru de Vareilles)	900	ST-ETIENNE DU VALDONNEZ		Sur 900 mètres en aval de la digue de l'étang de Barrandon	
	LE BRAMONT	600	SAINT BAUZILE		Pont de la Zone Artisanale	Confluent avec la Nize
	RU DE LA FERME BARBUT	500	CHANAC		Sources	Confluent avec le Lot
	LE VIBRON	500	FLORAC		Digue de la Pisciculture	Confluence avec le Tarnon
	LE SEJAS	430	ISPAGNAC		Traversée de Molins jusqu'à la confluence Tarn	
	LE TARN	400	LES VIGNES		Sur 400 m en aval de la Digue de la microcentrale	
	LE BURLE	190	STE ENIMIE		La Résurgence	Son confluent avec le Tarn
	LE TARNON + AFFLUENTS	5400	BASSURELS		Les Sources	Sortie de la forêt domaniale d'Aire de Côté
	LE BETHUZON + AFFLUENTS	3000	MEYRUEIS		Les Sources	Pont des Rousses
BES - TRUYERE	LA BREZE + AFFLUENTS	5000	MEYRUEIS		Les Sources	Confluent Ginestoux/Bréze
	LE TARN	300	BEDOUES		Barrage de la Vernède	300 mètres en aval du barrage
	LE RU DE SARROUL	420	ST CHELY D'APCHER		Pont de Sarroul	Pont SNCF
	LE MEZERE	1200	ST DENIS EN MARGERIDE		Confluent avec le ruisseau de l'Aldonès	Pont de Salacruz
	LE MEZERE	250	ST DENIS EN MARGERIDE		Béal de M. Garrel R.	
	LA CABRE	700	RECOULES D'AUBRAC		Propriété de Trousselier Julia	
	LE ROUANEL	280	CHAUCHAILLES - ST JUERY		100 m en amont Pont D 989 (entrée village)	Pont routier D 989 (dans village)
	LE BERNADEL	280	FOURNELS		Pont communal voie N° 2	Confluent avec la Bédoule
	LE RU DES SALTHENS	1000	NASBINALS		Propriété de Mr Bergounhon Edmond	
	LE BES	450	ST JUERY - CHAUCHAILLES		Confluence avec le Rouanel	400 m en aval du Pont de la D 989
BES - TRUYERE	LE BES	600	MARCHASTEL		Sur 600 m en amont du pont de la Fède (Voie communale N° 3 - GR 65)	
	LE BES	500	NASBINALS - MARCHASTEL		Sur 500 m en amont du pont de la D 987 (Moulin de Sarral)	
	LES CHANTAGUES	800	GRANDVALS		Sur 800 m en amont de la confluence avec le Bes	
	LES CHANTAGUES	300	GRANDVALS		Sur 300 m en amont du pont du chemin communal (propriété Malgouyres)	
	LE RU DU CROS	25	ST CHELY		Pont RN 9	Confluent avec le Chapouillet
	LE CHAPOUILLET	600	ST CHELY		Pont SNCF	Limite parcelle de Mme Gras (832)
	LA RIMEIZE	800	RIMEIZE		300 m en amont du Moulin du Chambon	500 m en aval du Moulin du Chambon
	LE RU DE NASBINALS	700	NASBINALS		Traversée de Nasbinals	
	LES PLECHES	500	MARCHASTEL - NASBINALS		Sur 500 m en aval du Pont des Nègres	
	LE CHAMBOULIES	2300	NASBINALS		Limite département	Michelou
LE GALASTRE	900	MALZIEU FORAIN		Confluence ru de Moulins	300 m à l'amont de Couffours-Mejols	
LE GALASTRE	750	MALZIEU VILLE		Pont de Boutou	Confluence avec la Truyère	

Interdictions et réserves de pêche des associations agréées de pêche

ALLIER - CHAPEAUROUX	LA CLAMOUSE	400	ROCLES - CHASTANIER	Passerelle du Sentier d'Arouzet à Rocles	Limite propriété Brunel-Gué de Romieu
ALTIER - CHASSEZAC	LE CHASSEZAC	450	BELVEZET - ST FREZAL D'ALBUGES	Limite propriété Mme Péridon Colette	
LOT - COLAGNE	LE LOT	300	MENDE - BALSIEGES	10 m en amont du Pont SNCF	10 mètres en aval du Pont Neuf RN 88
	LA COLAGNE	250	RIBENNES	Moulin de M. Bonnet Raymond Louis	250 mètres en aval
	LE FONT BONNE	200	CHANAC	Propriété de M. Bonhomme	Propriété de M. MONCADE
	RAVIN DES VALS	120	CHANAC	Du confluent avec la Fontaine du Curé	Confluent avec le Bernades
	LE CARTEYROU	1200	TRELANS	Le lieu dit " Le saut du lièvre"	Pont de la voie communale
	LA FONTAINE DU CURE	320	CHANAC	Propriété de M. Rouffiac	Confluent avec le Ravin des Vals